

Objectifs :

- Connaître l'environnement juridique et économique d'un patrimoine immobilier et les spécificités de la fiscalité immobilière,
- Savoir analyser la documentation et les titres de propriété,
- Comprendre l'intérêt du démembrement de propriété,
- Maîtriser les différentes formes de détention immobilière.

Participants :

- Les titulaires de la carte professionnelle mentionnée à l'article 1er du décret du 20 juillet 1972 ou, lorsqu'il s'agit de personnes morales, leur représentant légal et statuaire
- Les personnes qui assurent la direction d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureau
- Les personnes, salariées ou non, habilitées par le titulaire de la carte professionnelle à négocier, s'entremettre ou s'engager pour le compte de ce dernier

Prérequis :

Une expérience dans le domaine de l'immobilier est souhaitée.

810 €

(non assujetti à la TVA)

**2 jours**

(14 heures)

Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

Sessions à venir - Nous contacter

Le contenu

Les fondamentaux pratiques et juridiques de la gestion d'un patrimoine immobilier

Les Composantes d'un patrimoine immobilier (cycle de vie du patrimoine)

Les objectifs de la gestion d'un patrimoine immobilier

- Placement
- Rendement
- Exploitation
- Optimisation fiscale

L'environnement juridique patrimonial

- La propriété immobilière et le démembrement de propriété
- Le droit des successions et la transmission patrimoniale testamentaire
- L'environnement fiscal patrimonial
- La société civile immobilière outil de gestion patrimoniale

Les aspects technique de la gestion de patrimoine immobilier

- La démarche et les outils d'un diagnostic patrimonial
- L'analyse des titres de propriété
- L'exploitation de la documentation cadastrale
- Le géomètre et les divisions parcellaires
- Les documents d'urbanisme et les autorisations de construire
- Les contrats de construction immobilière
- La fiscalité des mutations immobilières

La gestion locative d'un patrimoine immobilier

- Le cadre juridique de la location d'un bien immobilier
- Le bail à usage d'habitation ou mixte
- Le bail à usage professionnel
- La location saisonnière
- La location meublée
- Les statuts LMP et LMNP

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 12 participants maximum.

Formation animée par un de nos formateurs experts de son domaine et sélectionné selon un processus qualité certifié. Les formateurs sont accompagnés par notre pôle pédagogique intégré « [Agir et Apprendre](#) ». Parcours du formateur disponible sur simple demande.

Suivi et évaluation de la formation :

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mises en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.

